



Engagement citoyen

Chers Ronchinoises, Chers Ronchinois,

Comme je vous l'ai exprimé précédemment, je souhaite que la transparence et l'initiative citoyenne soient, sous ce mandat, les leviers de l'action publique locale. Aussi, cette lettre reprend trois exemples très concrets de décisions prises depuis avril 2014. Chacun d'entre eux concourt à engager l'habitant dans une démarche co-responsable du vivre ensemble.

Ils participent à la mise en place d'une nouvelle forme de gouvernance à laquelle je suis très attaché : mettre le citoyen au cœur de nos décisions.

Réunions publiques en présence des mes collègues, forum, instances citoyennes... autant de lieux où votre parole est prise en considération pour nous aider à réaliser des arbitrages éclairés.

Forts de notre expérience au sein des comités de quartier, nous entendons, avec mon collègue Raphaël VIAL - Adjoint délégué à l'agenda 21 et à la démocratie participative, développer des actions spécifiques telles que le conseil citoyen ou le dispositif "citoyens vigilants".



Patrick GEENENS

Maire de Ronchin
Vice-Président de la

Métropole Européenne de Lille



Comité de quartier

Les comités de quartier sont animés par les Présidents délégués. Dans leurs travaux, ils se saisissent de toute question relevant de leur territoire (cadre de vie, sécurité, aménagements, animations, projets associatifs...) et ont un rôle consultatif.

Chaque comité de quartier est force de proposition et jouit d'une liberté d'initiative. Il relaie, également, auprès de la municipalité les aspirations et les suggestions des habitants du quartier.

Il existe trois comités de quartier représentant géographiquement trois secteurs historiques de Ronchin : Petit Ronchin, Grand Ronchin-Cité Jardin, Champ du Cerf.



Le comité de quartier du Grand Ronchin-Cité Jardin dont le président délégué est monsieur Jean-Jacques GIVRY, a participé activement à l'aménagement et à la sécurisation des abords de l'école René Coty/Jean Moulin. Il est également partenaire des animations du marché dominical.

Le comité de quartier du Champ du Cerf a contribué à la réalisation des "Jardins Partagés" et à l'organisation de l'animation "Partage ton quartier" qui s'est déroulée au pied des immeubles rue Frédéric Chopin. Ces actions participent à la réappropriation par les habitants, de leur lieu de vie, comme le précise la présidente déléguée madame Myriam ROUIT POLLET.

Le comité de quartier du Petit Ronchin et son président délégué Simon LECLERCQ ont pleinement joué leur rôle en prenant part aux débats sur l'aménagement de la passerelle avenue Jean Jaurès, l'instauration de la zone bleue et l'édition d'un guide pour sensibiliser les Ronchinois aux actions citoyennes (trottoirs, caniveaux, herbes devant les façades).



Citoyens vigilants

Le principe du dispositif "citoyens vigilants" est de renforcer la relation entre les Ronchinois et les autorités policières en désignant des "citoyens vigilants" dans les secteurs qui seront retenus. Nous le mettrons en place dès 2016.

Les habitants volontaires ne pourront se prévaloir de prérogatives administratives ou judiciaires et ne sauraient se substituer à la Police Nationale qui désigne de son côté des policiers référents chargés de faire le lien avec eux.

Les "citoyens vigilants" informeront sans délai le correspondant de la Police Nationale des faits qui ont attiré leur attention et qu'ils considèrent devoir être portés à sa connaissance. Le référent de la Police Nationale fera prendre les mesures qui s'imposeront en fonction de la situation.

Inversement, les forces de l'ordre préviendront les "citoyens vigilants" de la détection d'un phénomène de délinquance visant une rue ou un quartier particulier afin d'alerter la population.

Une signalétique "citoyens vigilants" sera implantée aux entrées de la Commune.

Chaque "citoyen vigilant" communiquera très rapidement aux riverains de son secteur ses coordonnées afin que puisse lui être remonté tout fait suspect.



Conseil citoyen

Dans le cadre de la Politique de la Ville, le conseil citoyen est une démarche participative où sont associés des habitants, des représentants associatifs et des acteurs locaux économiques résidant sur le périmètre géographique prioritaire (les alentours de la Comtesse de Ségur). Installé le 17 décembre 2014 par mon adjoint délégué aux sports et à la politique de la ville Frédéric DUPRÉ, le conseil citoyen permettra, à terme, de consolider les dynamiques citoyennes existantes en garantissant la place des habitants dans les instances de concertation. Véritable lieu de démocratie participative, le conseil citoyen est un espace où naissent des propositions et des initiatives pour répondre aux besoins des habitants.

